



## Compte rendu Comité Directeur

Sujet	<b>Réunion</b>
réunion tenue le	<b>03/10/2016</b>
CR diffusé le	<b>24/10/2016</b>
Référence	<b>201606</b>

## Liste des participants

Nom, prénom	Fonction	Présent	Excusé	Absent	Validation
GERARDIN Elisabeth		X			
DRUJON Jean		X			
KORCHIA Annie		X			
GRANVEAUX Hugues		X			
BASTIDE Eric			X		
HENRY Christophe			X		
PARPILLON Max		X			
PELLEN Jean-Claude		X			
ROBERT Monique			X		
LLORENS Philippe		X			
MAHIEU Eric		X			

# ORDRE DU JOUR

- Validation Passeport
- Stages
- Concours Spécial Jeunes
- Championnats départementaux
- AG du CD13 2017
- Divers

La présidente ouvre la réunion à 19h40. Elisabeth expose diverses difficultés avec certains membres du comité régional PACA à propos de la demande d'organisation du CR Jeunes formulée auprès de Max (en même temps que le CD 13). Annie fait part d'un sujet mis à l'ordre du jour du Comité régional à propos du règlement « spécial jeunes ». Elisabeth se propose d'appeler Dominique Farjanel. En tout état de cause, une réunion du CR et des présidents des CD est prévue le 01/11/2016.

## I) PASSEPORT

Du fait des modifications des règlements en matière de passages de plumes et de flèches, le passeport jeune archer a été modifié. Le CD est d'accord pour les modifications apportées. Il sera envoyé par mail aux membres du CD 13 pour une dernière validation.

Max se chargera d'en faire tirer 200 exemplaires. Le devis est à envoyer à Elisabeth.

## II) CALENDRIER DES STAGES

Le calendrier des stages est examiné. Les lieux de stages sont définis et le calendrier est complété (cf tableau joint au présent compte rendu).

### • Stages Elites :

Les archers devant participer à ces stages sont choisis par les entraîneurs. Peu de monde à ces stages : environ 20 personnes.

Jean enverra à Hugues la liste des archers participants. Elisabeth envoie un mail aux clubs.

### • Stages Vendredis :

Consacrés aux adultes compétiteurs : 5 archers de Châteaurenard, 5 Pélissanne, 6 St Martin de Crau, 1 Gémenos. Il faut modifier l'intitulé du stage sur le tableau. Pour le 07/10, on laisse. La modification sera faite pour les vendredis suivants.

### • Stages Jeunes Compétiteurs :

- Les jeunes ne doivent pas venir avec des arcs en bois.

### • Stages réglage matériel :

Changements de dates :

- Dimanche : 6/11 Arc classique au lieu du 16/10
- Dimanche : 13/11 Arc à poulies au lieu du 06/10

### • Stages Jeunes payants :

Il faut réfléchir aux lieux des stages, à la façon dont ils doivent être organisés et comment on communique sur leur organisation et quel prix l'on fixe.

Après réflexion, le prix est fixé à 15 € la journée soit 30 € les 2 jours.

Déroulement : de 9 h 30 à 16 h 30.

L'information doit passer par les présidents de club. Un mail leur sera envoyé pour les informer de la mise en place de stages jeunes payants. Aucun poussin ne sera accepté. Ces stages concerneront donc les jeunes de Benjamin à Junior.

Aucun stage adulte payant ne sera organisé.

Il faudrait trouver un lieu central. Elisabeth va demander à Pélissanne pour le stage du 21 au 22/10

Le stage du 20 au 22/12 pourrait avoir lieu à St Martin de Crau.

Jean soumet l'idée de demander la mise à disposition d'une salle au Conseil Départemental des Bouches du Rhône, pour les 2 stages.

- **Stage graines d'arbitres :**  
Il aura lieu le dimanche 6/11/2016 à Châteaurenard.

Elisabeth demande que les mandats soient établis pour tous les stages, avant le début des vacances scolaires.

### III) **Concours SPECIAL JEUNES**

La remise des peluches se fera par :

- Max à St Martin
- Philippe à Châteaurenard
- Hugues à Marignane
- Jean Claude à Gémenos le 10/12
- Jean-Claude à Marseille Phocéens
- Elisabeth à Pélissanne.

A cette occasion, les passeports seront distribués.

### IV) **Les Championnats départementaux**

Pour le CD SALLE, un devis pour l'achat des médailles va être demandé.

Les jeunes et les BB tireront le samedi

Les adultes classiques et poulies tireront le dimanche.

Le CD13 ne récompensera que les 1ers.

Le club récompensera les 3 premiers du concours.

### V) **Représentant du CD13 à l'AG de la FFTA :**

Il est décidé que la personne sera désignée lors de l'AG de 2017.

En ce qui concerne les changements de statuts, il conviendra d'adopter le modèle de la FFTA. Il faudra lire les statuts. Il faudra voir quelle date fixer pour l'AG du CD 13 en fonction des statuts, vote secret ou pas. Annie devra faire un point sur les statuts lors de la prochaine réunion du CD13.

### VI) **Divers :**

- **SUBVENTION :**  
Conseil Départemental 13 : 5.000 € (- 1000 €)  
Elisabeth va solliciter le Maire de Pélissanne afin qu'il reprenne contact avec le Département.
- Philippe demande quelles sont les conditions pour donner des cours de tir à l'arc dans les écoles. En dehors du club, les cours doivent être donnés par un BE.  
Il faut discuter avec l'école ; le tarif est de 18 € de l'heure.
- CAT : Jean n'a pas relancé. Il faudrait qu'il prenne contact Salon pour accueillir le CAT.
- Clubs de Parcours : Elisabeth souhaite impliquer plus de clubs de parcours dans la démarche du CD13.
- Jean précise que cela va être difficile car ce sont souvent des petits clubs pas structurés. Elisabeth veut discuter avec Ventabren et Peynier pour les championnats départementaux et l'Arc 13. Jean les sollicitera.  
Ventabren  
Peynier  
Puy Ste Réparade  
Mallemort

Il serait intéressant d'ouvrir le CD13 à des archers de parcours.

- CF NATURE3 Lucs  
Eric précise que le club organise un Nature le 23/10. L'autorisation d'organiser le CF dépendra du déroulement de ce concours.  
La labellisation se fera dans le cadre de « Marseille, capitale européenne du sport ». Les demandes de subvention sont en cours.  
Seront sollicités :
  - le Département : 15.000 €
  - Ville de Marseille :
  - Région :
 Une recherche de sponsors supplémentaires va être entreprise.  
Les buttes sont à construire. Une discussion a été engagée avec Marcel Albert sur les buttes de tir. Il se propose de solliciter l'aide du CR PACA ( il faudrait + de 1.000 €).  
Le budget à consacrer au CF est de 40 à 60.000 €.  
Une autre réflexion est en cours sur l'installation du village.  
Pour les subventions, on peut compter, dans le cadre de Marseille 2017, sur 35.000 € (Région, Département, Ville).  
2 ou 3 sponsors trouvés : 500 €  
Buvette : 9.000 €
- Hugues souhaite qu'Annie lui fasse passer le règlement du challenge par équipes de club SALLE qu'elle a modifié.

### Prochaine réunion :

La prochaine réunion est fixée au lundi 14 novembre 2016 à 19 h 30 à Marignane.

La réunion est clôturée à 21h 50.

Annie KORCHIA

Elisabeth GERARDIN

# CALENDRIER DES STAGES ORGANISES PAR LE CD 13

DATES	STAGES	CONDITIONS	DUREE	CLUBS
07/10/2016	VENDREDI SOIR	«	2 H	St Martin et Gémenos
04/11/2016	VENDREDI SOIR : adultes compétiteurs	SALLE	2 H	St Martin et Gémenos
02/12/2016	VENDREDI SOIR : adultes compétiteurs	SALLE	2 H	St Martin et Gémenos
06/01/2017	VENDREDI SOIR : adultes compétiteurs	SALLE	2 H	St Martin et Gémenos
03/02/2017	VENDREDI SOIR : adultes compétiteurs	SALLE	2 H	St Martin et Gémenos
	«			
08/10/2016	JEUNES	EXTERIEUR	1 JOURNEE	Istres
05/11/2016	JEUNES	SALLE	1 JOURNEE	Pélissanne
03/12/2016	JEUNES	SALLE	1 JOURNEE	Mallemort
06/11/2016	PARCOURS	SALLE	1 JOURNEE	Mallemort
04/12/2016	PARCOURS	SALLE	1 JOURNEE	Miramas ou St Martin
6/11/2016	REGLAGE ARC CLASSIQUE	SALLE	1 JOURNEE	Dder à Marignane
13/11/2016	REGLAGE ARC POULIES	SALLE	1 JOURNEE	Aix
21 au 22/10/2016	JEUNES PAYANTS	SALLE	3 JOURNEES	Pélissanne
20 au 22/12/2016	JEUNES PAYANTS	SALLE	3 JOURNEES	Jean va demander des salles au CD13
27/10/2016	ELITES		1 JOURNEE	Marignane
22/12/2016	ELITES		1 JOURNEE	Châteaurenard
06/11/2016	GRAINE D'ARBITRES		1 ½ JOURNEE	Châteaurenard
Fin février début mars	Qualifiés au CF SALLE	SALLE	1 JOURNEE	Attendre ce qui va être fait par le CR PACA